

Origine des données

- La délégation aux collectivités locales du Sénat a lancé une réflexion sur le statut de l'élu
- Une consultation en ligne sur ce sujet lancée par le Sénat a reçu plus de 17 500 réponses
- 7 500 répondants ont répondu à l'ensemble du questionnaire
- J'ai repris les données qui ont été traitées avec un logiciel spécifique

LA SITUATION DES ÉLUS

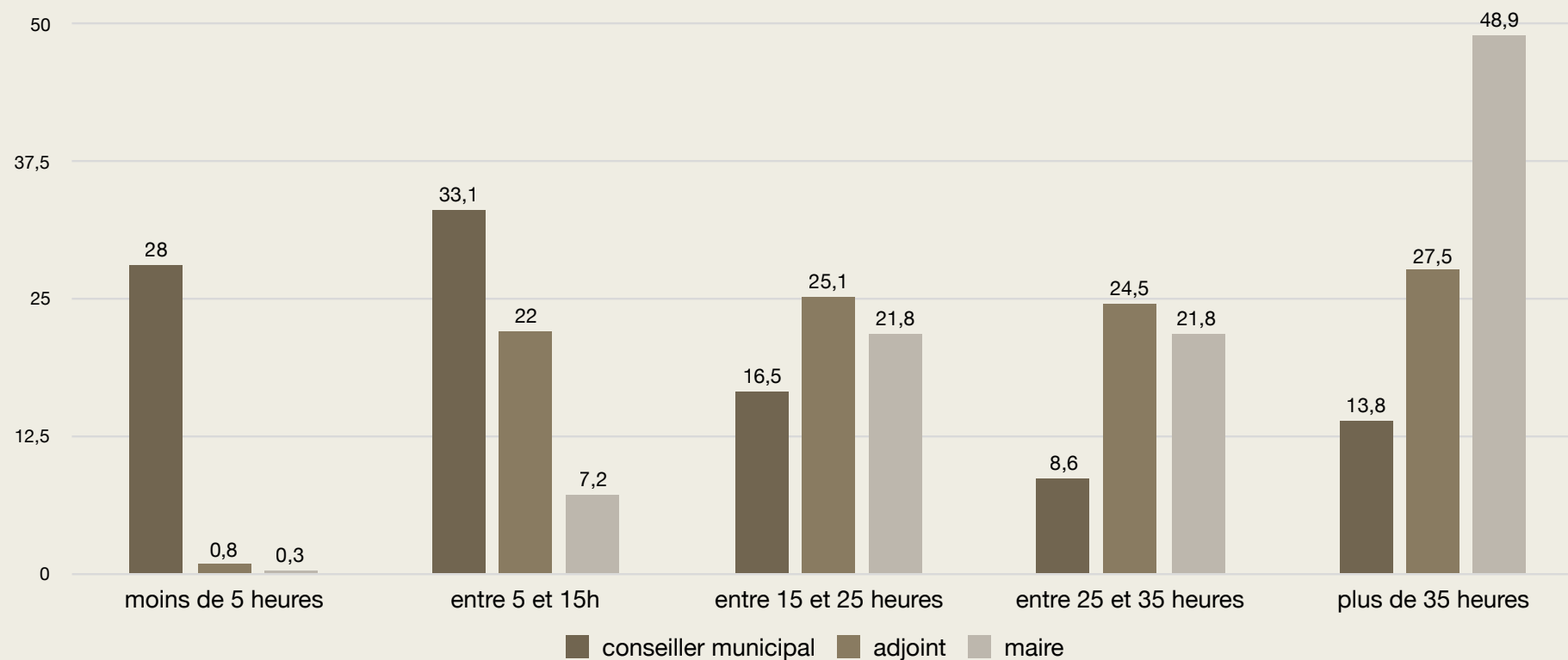
Le mandat ne semble pas gêner l'activité

- 83,5 % des répondants ont précisé que leurs fonctions électives ne les empêchaient pas d'exercer une activité professionnelle

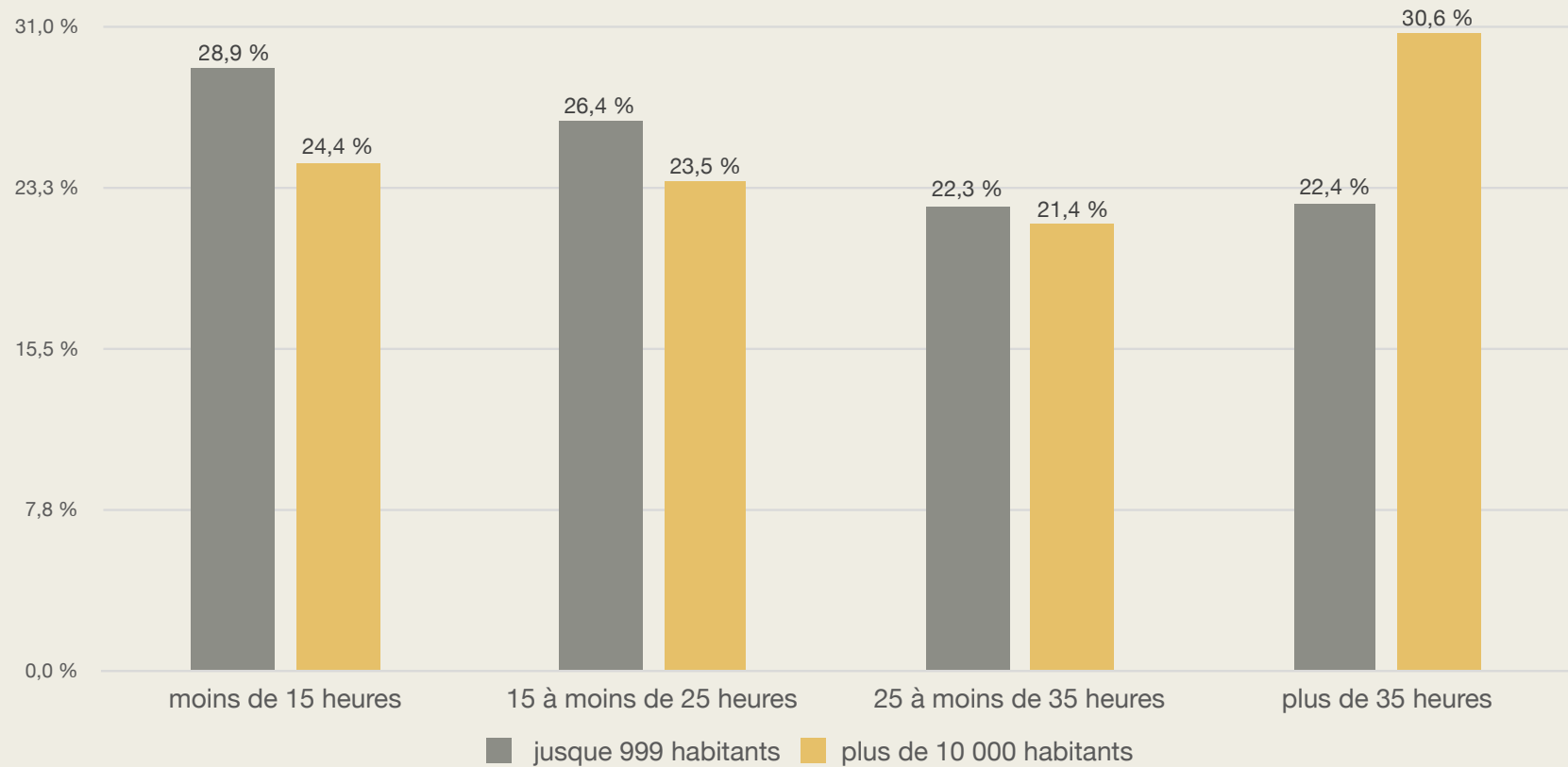
Mais....

- Les retraités sont sur-représentés, notamment parmi les maires ;
- Le taux augmente légèrement quand on prend uniquement les actifs (18 %)
- Les inégalités sont fortes entre collectivités (5,7 % des répondants ont suspendu leur contrat de travail pour exercer leur mandat, ce taux monte à 10,7 % pour les collectivités les plus peuplées)

L'investissement dans le mandat est important



Des différences selon le statut



Le recours au statut

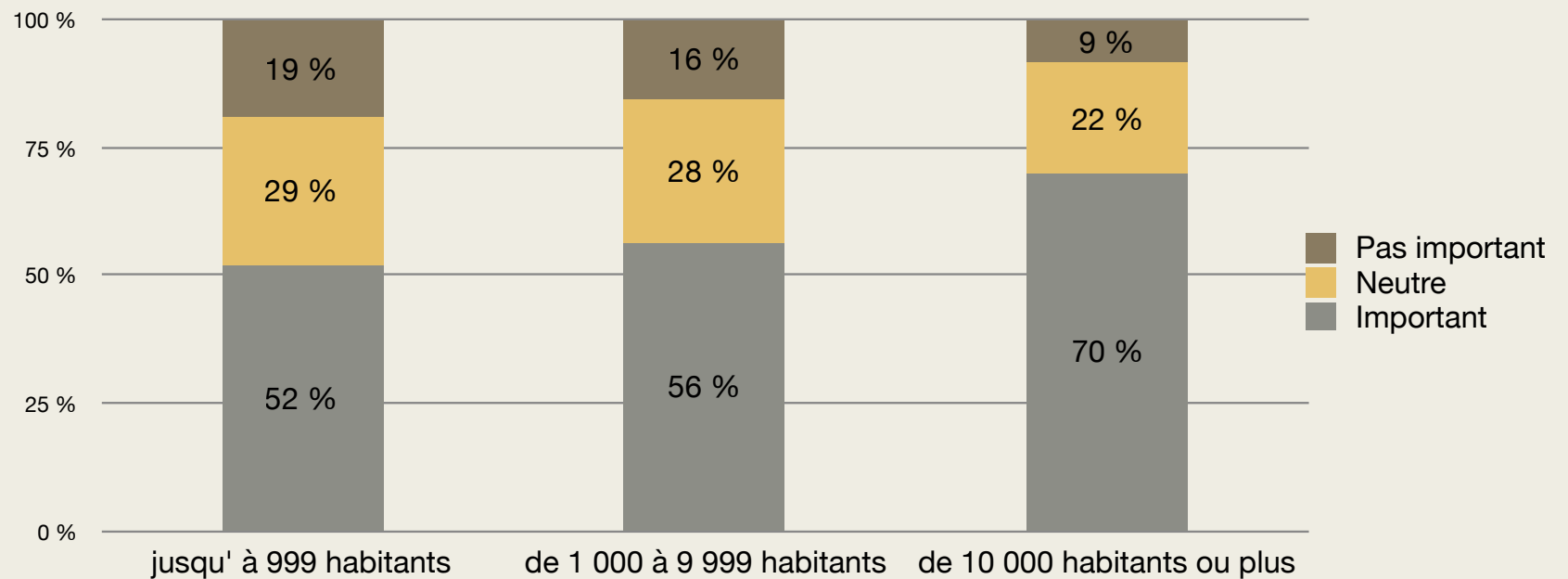
Les dispositifs les plus utilisés sont:

(pour les élus ayant une activité professionnelle)

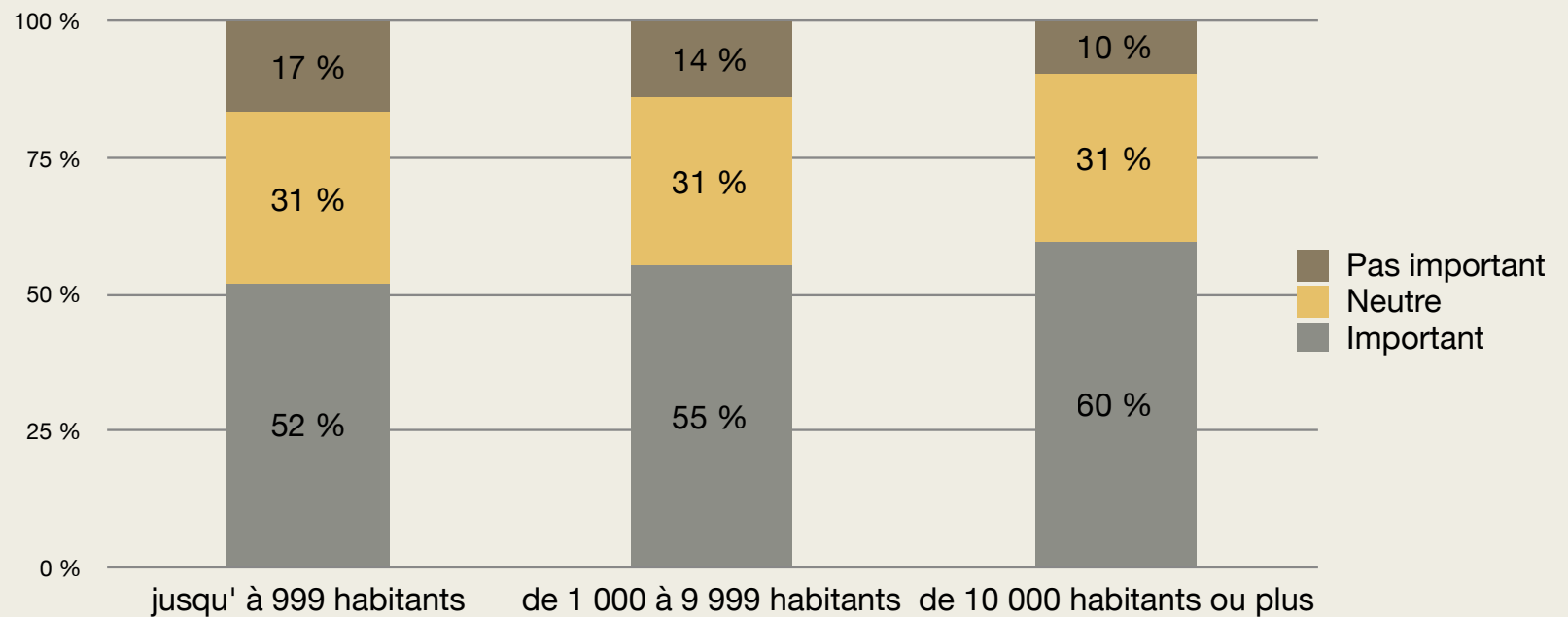
- 37 % des élus qui ont une activité parallèlement à leur mandat ont recours aux autorisations d'absence (41,7 % des élus des collectivités de 100 000 habitants et plus)
- 22,2 % d'entre eux font appel aux crédits d'heures
- **73,2 %** des élus souhaitent accroître le volume et le champs des autorisations d'absence ou des crédits heures

Une analyse contrastée de la crise des vocations

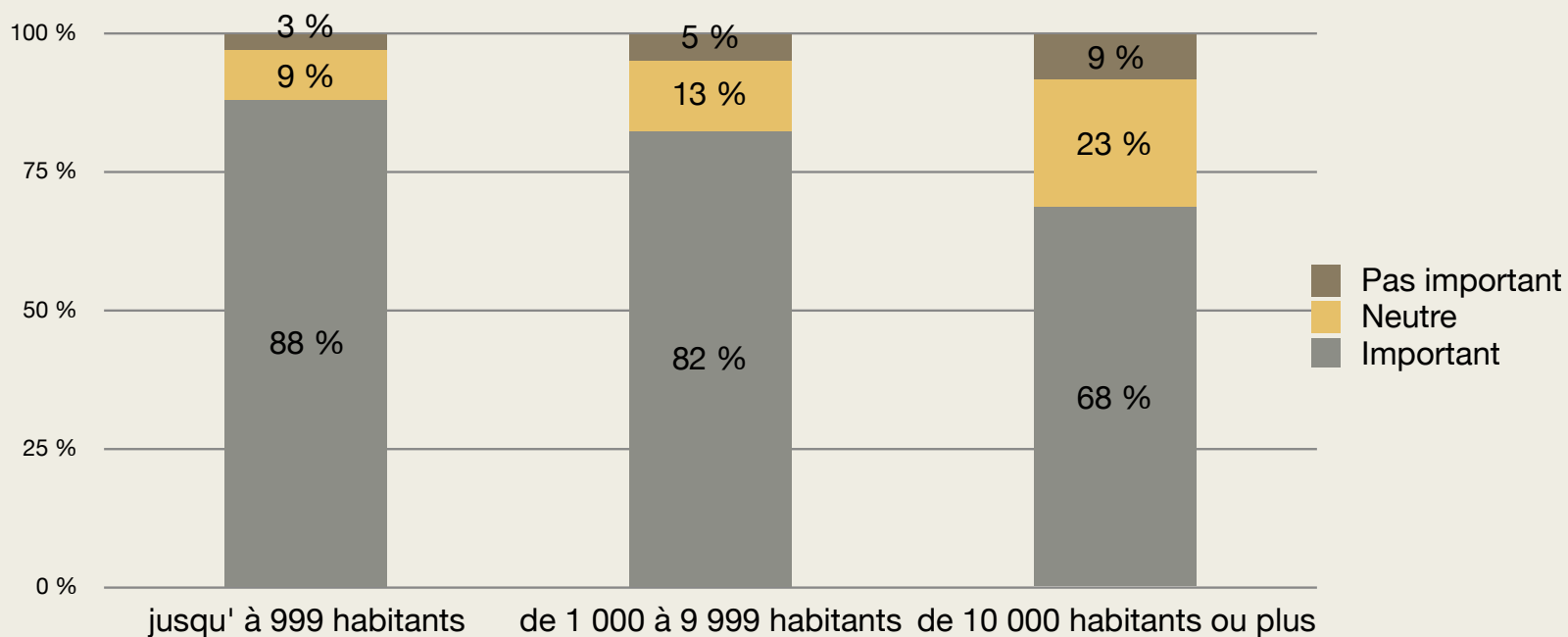
Crise des vocations car indemnités trop faibles



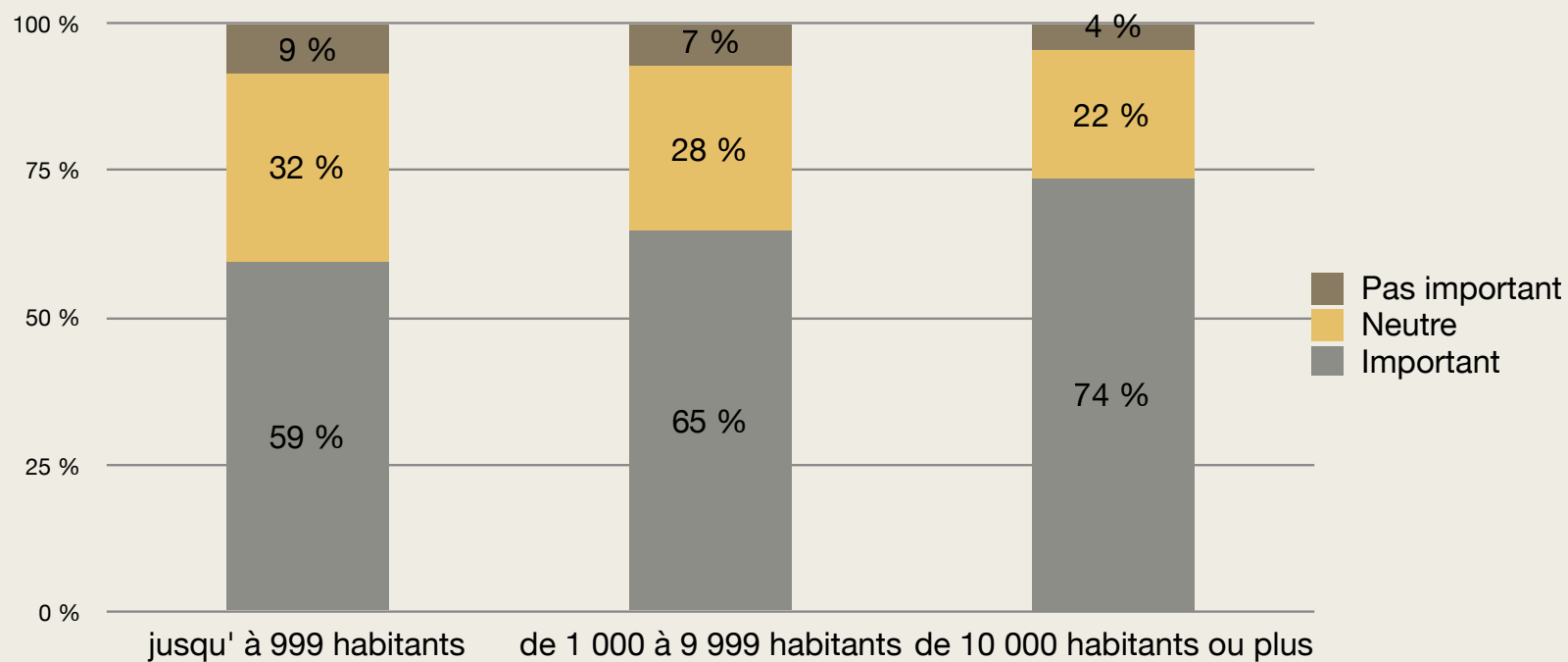
Crise des vocations en raison de la protection sociale et du régime de retraite



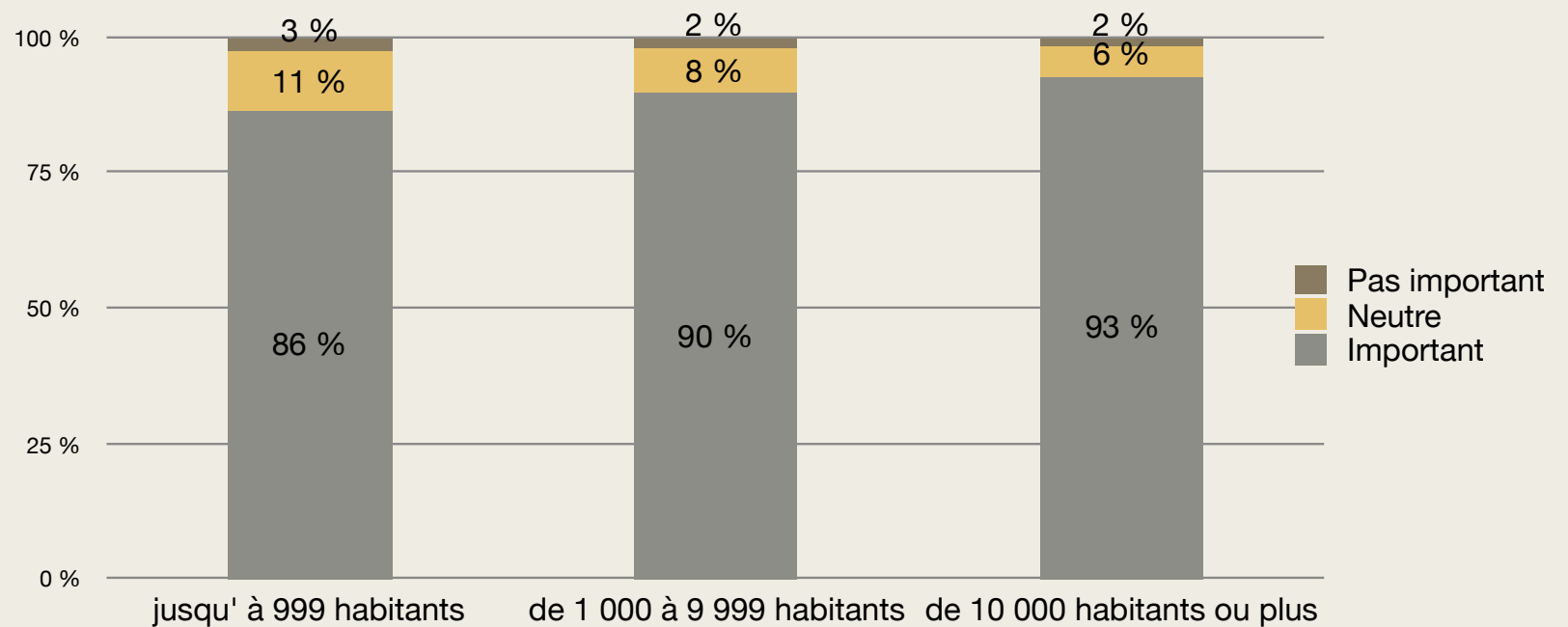
Crise des vocations en raison du risque juridique et pénal trop fort



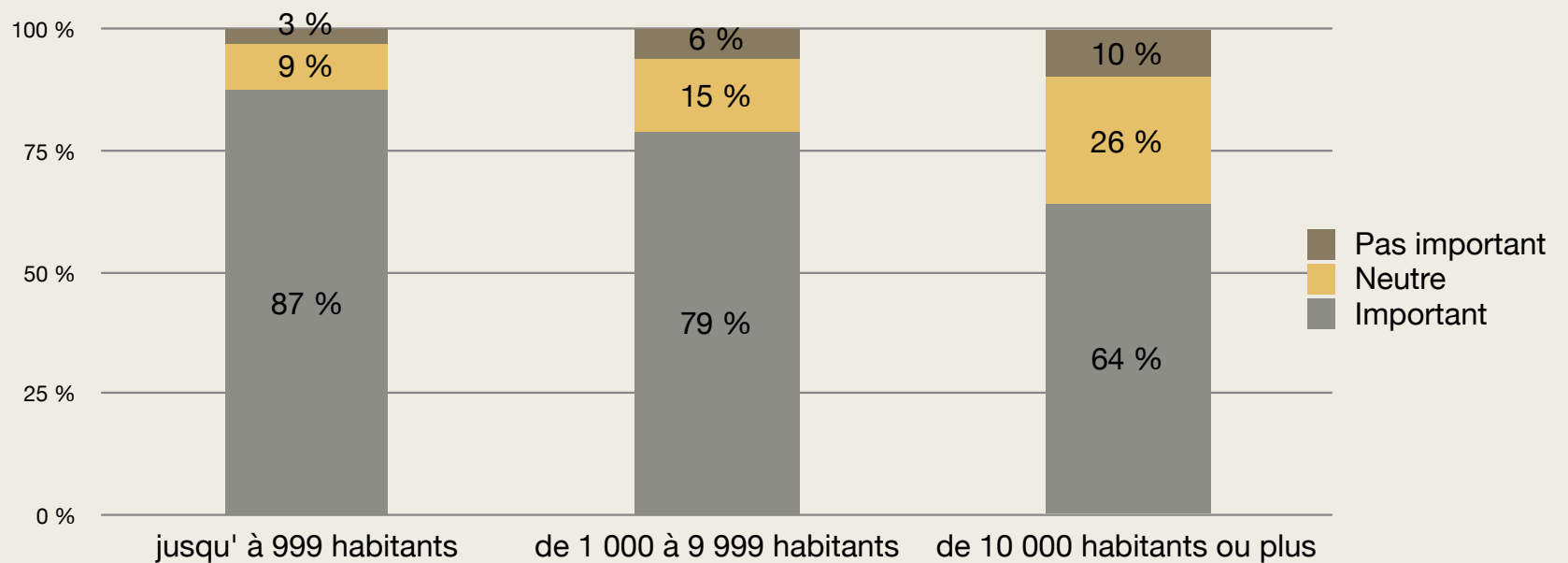
Crise des vocations en raison formation professionnelle/ reconversion peu adaptées



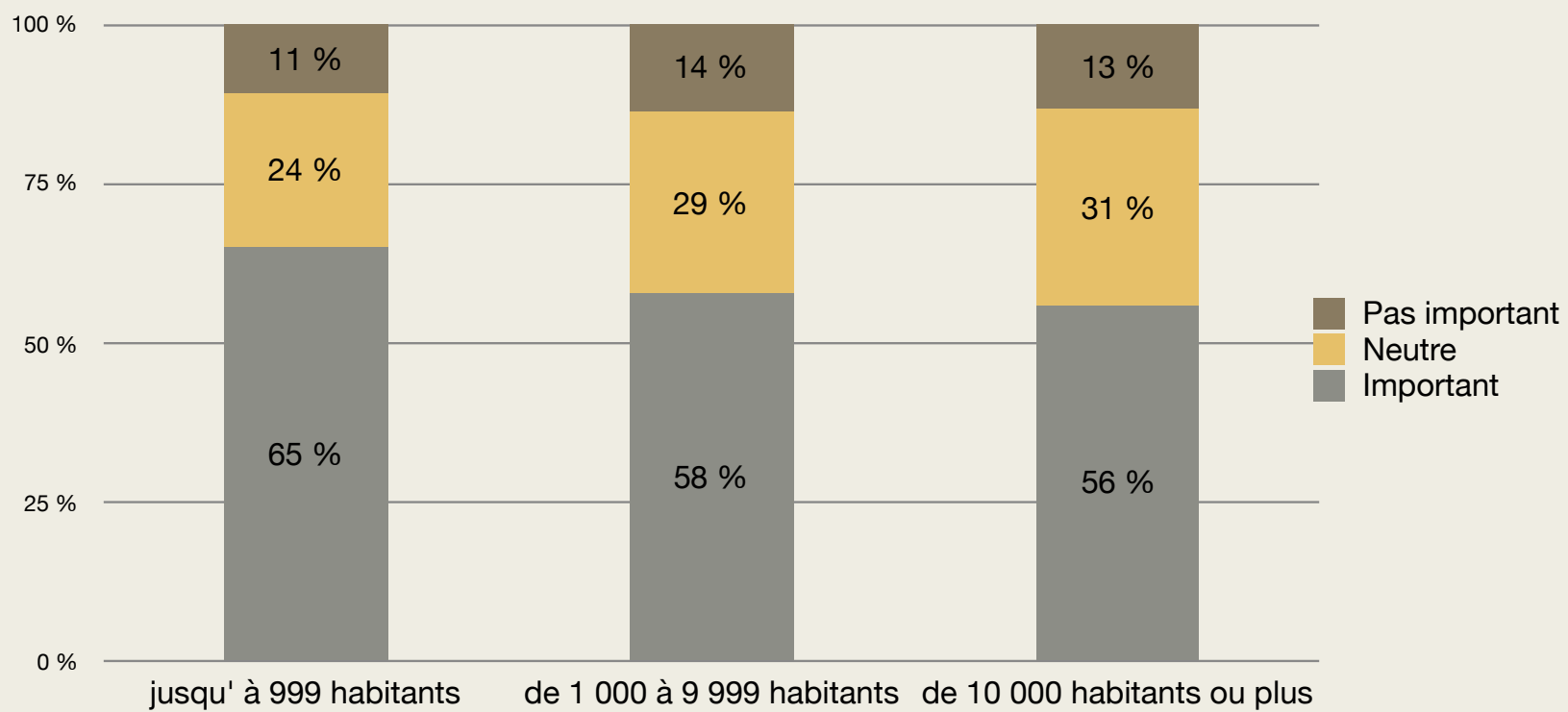
Crise des vocations en raison d'une conciliation avec la vie professionnelle trop difficile



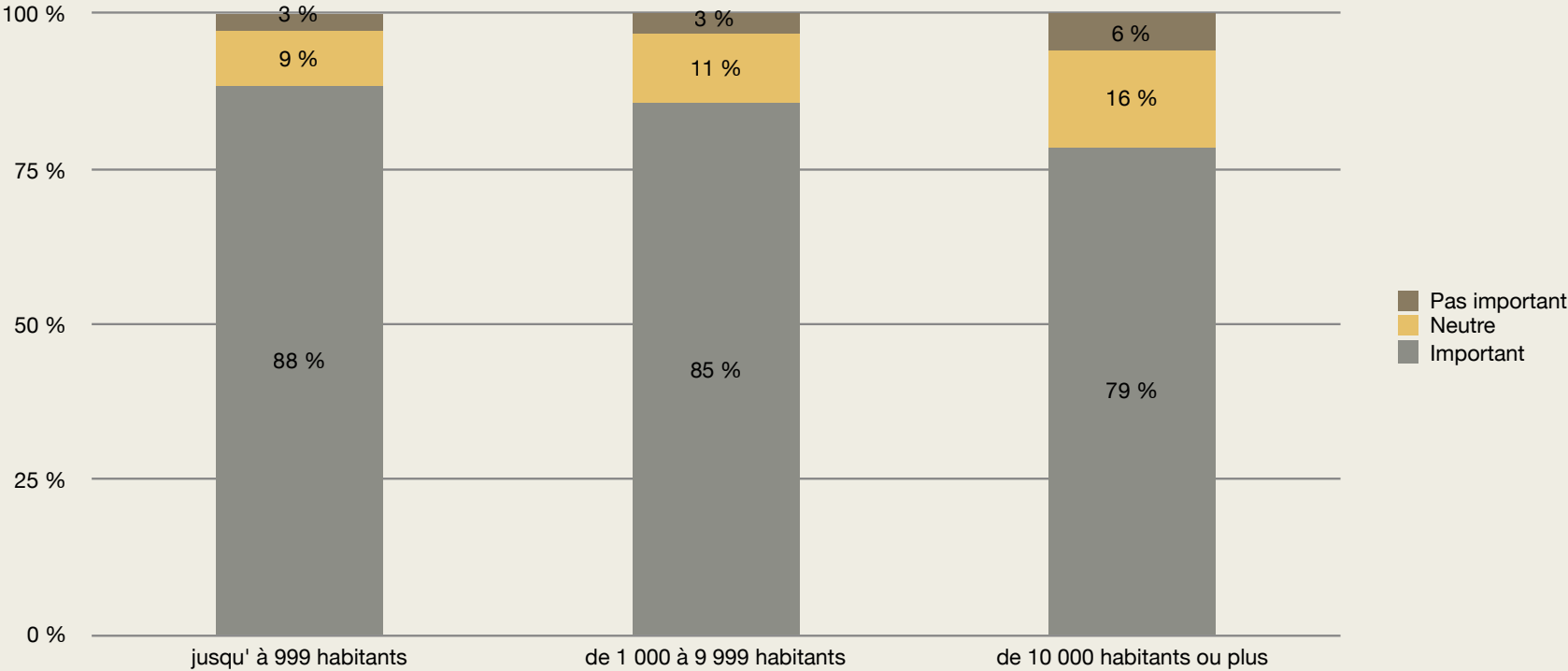
Crise des vocations en raison d'une lourdeur des responsabilités



Crise des vocations en raison du manque de reconnaissance

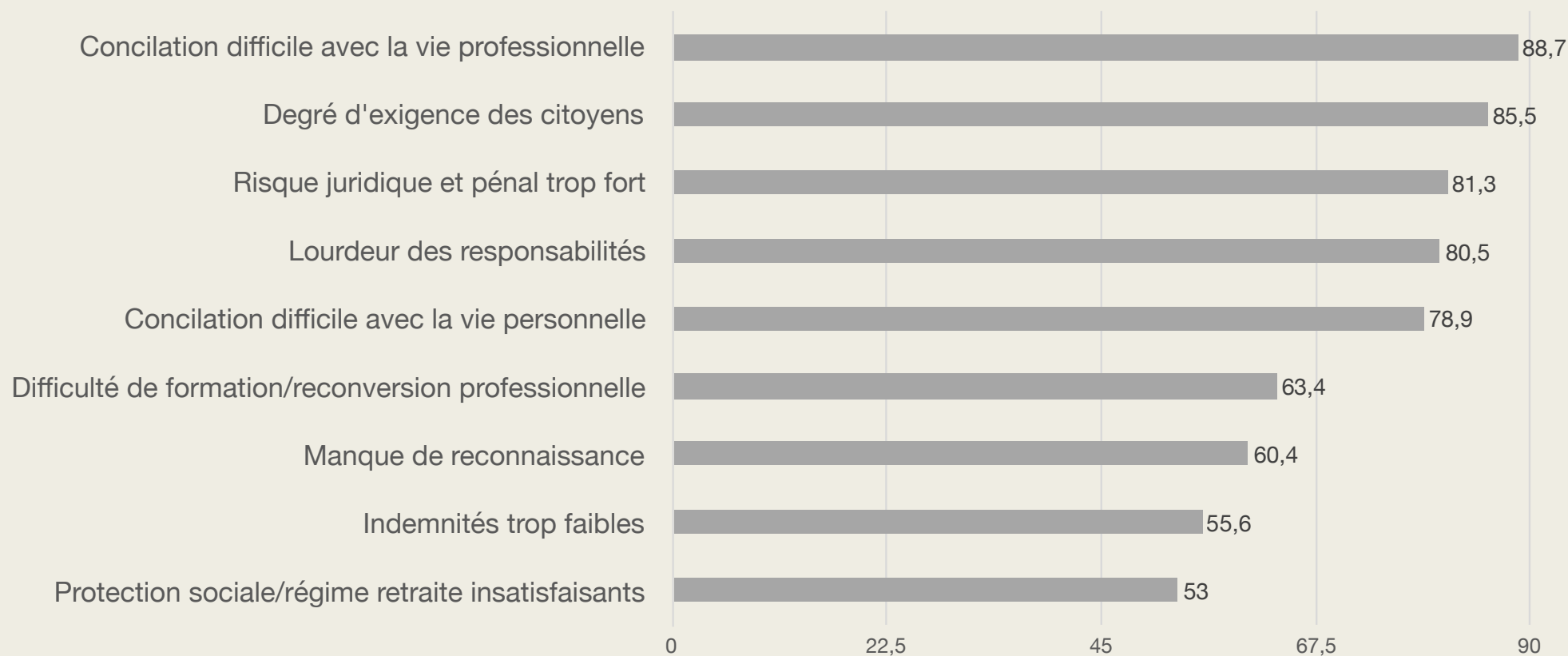


Crise des vocations en raison du degré d'exigence des citoyens

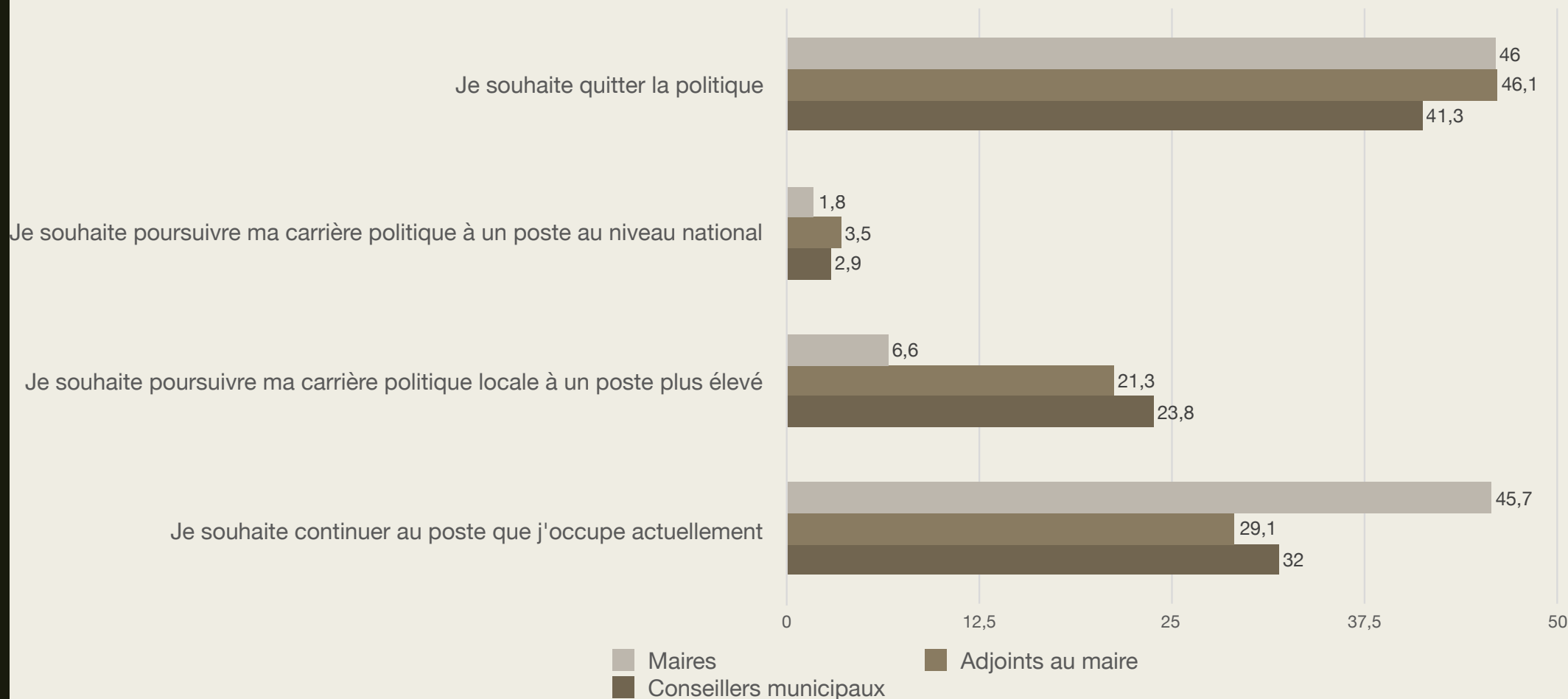


PERSPECTIVES

Facteurs explicatifs de la crise des vocations selon les élus municipaux



Une volonté de quitter la politique plus importante dans les communes de moins de 1000 habitants



Quelles perspectives ?

- 77 % des Français préfèrent, pour un maire de ville moyenne ou de grande ville, qu'il se consacre à plein temps à son mandat et soit rémunéré en tant que tel (Enquête SOFRES)
- Banalisation de ce système en Europe (Allemagne, Espagne, Belgique...)
- **Rappel - Proposition 84 du rapport Mauroy**
Créer, pour les présidents de conseil régional, de conseil général, les maires et leurs principaux adjoints, un statut d'agent civique territorial, salarié de leur collectivité